

Eurélien

N°86

NOV.-DÉC. 2023

hors
série

CANTON DE DREUX 2

cahier
DÉTA-
CHABLE

BILAN 2023
Le Conseil
départemental
premier
partenaire
de votre
commune

PROJETS

Zoom sur les projets de vos communes soutenus par le Fonds départemental d'investissement

QUOTIDIEN

Le Conseil départemental, chaque jour à vos côtés

PATRIMOINE

Les édifices euréliens sauvegardés grâce au « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables »

CULTURE / SPORT

Le Département soutient les associations près de chez vous



PORTRAIT DE CANTON



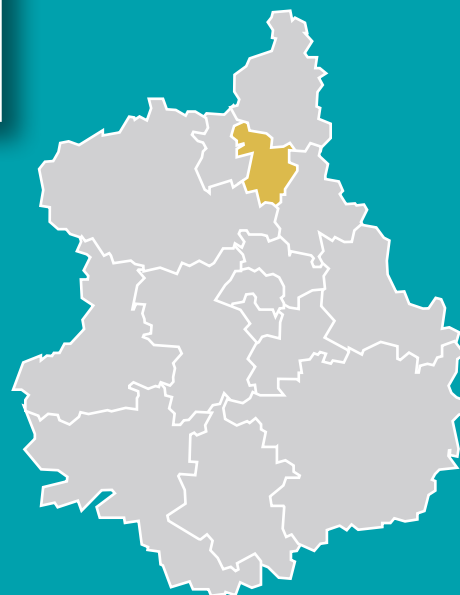
Christophe Le Dorven (à droite) en compagnie de Sylvie Honneur-Bûcher (au centre) et Jacques Lemare (à gauche) en visite au Boullay-Thierry (visite de l'église)

► **Chef-lieu
Dreux**



► **14
communes**

- Le Boullay-Mivoye
- Le Boullay-Thierry
- Bréchamps
- Charpont
- Chaudon
- Croisilles
- Dreux
- Écluzelles
- Luray
- Mézières-en-Drouais
- Ormoy
- Ouerre
- Sainte-Gemme-Moronval
- Villemeux-sur-Eure



► **124 km²
de superficie**



► **30 559
habitants**



► **246
habitants / km²**



PAROLES D'ÉLUS



Christophe LE DORVEN
Président du Conseil départemental
d'Eure-et-Loir



Jacques LEMARE
Conseiller départemental
du canton de Dreux 2

Sylvie HONNEUR-BÛCHER
Conseillère départementale
du canton de Dreux 2

le mot du Président

Ce hors-série apporte un regard bien précis sur les projets menés au quotidien entre les communes, les intercommunalités et le Conseil départemental.

Au plus proche des collectivités et avec l'engagement continu de vos Conseillers départementaux, le Département est un partenaire fidèle et engagé pour notre territoire. Dans cette deuxième édition dédiée à votre canton, vous découvrirez des projets d'infrastructures, de rénovation du patrimoine, d'entretien et de revitalisation des centres-bourgs. Le Conseil départemental investit pour les communes et les intercommunalités, notamment grâce au Fonds départemental d'investissement, qui représente un budget de 9,3 millions d'euros reconduit pour 2024.

Le dynamisme de notre territoire existe aussi grâce à de nombreuses associations, que le Conseil départemental soutient à travers des subventions.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce magazine. ■

édito de vos Conseillers départementaux

Le canton de Dreux 2 rassemble 14 communes, et chacune d'elles peut compter sur le soutien indéfectible du Conseil départemental dans la réalisation de ses projets. Travaux de voirie, création d'équipements sportifs, embellissement du cadre de vie... Conseillers départementaux de ce beau canton qui réunit plus de 31 000 habitants, nous avons eu à cœur, cette année encore, de soutenir les réalisations des communes, comme vous le découvrirez à travers ce magazine. En 2023, le Département a par exemple permis à Sainte-Gemme-Moronval de conduire des travaux d'enfouissement des réseaux. Quelques kilomètres plus au sud, à Ouerre, ce sont des aménagements de circulation et de stationnement qui seront bientôt réalisés pour améliorer votre quotidien. De l'autre côté de l'Eure, au Boullay-Mivoye, c'est un terrain multisport qui

a pu être bâti grâce au soutien du Conseil départemental. Nos communes sont également dotées d'un patrimoine exceptionnel, mais fragile. Églises, lavoirs, monuments aux morts... autant d'édifices qui font partie de notre canton et qu'il s'agit de préserver pour mieux les transmettre aux générations futures. Ainsi, grâce au « Plan Églises et Petits patrimoines remarquables » déployé par le Conseil départemental, nous aidons par exemple les équipes municipales à sauver l'église d'Ormoy et celle d'Écluzelles, toutes deux fragilisées par les affres du temps. Enfin, notre canton brille par le dynamisme de son tissu associatif, grâce à des structures que le Département est fier d'accompagner et qui font vivre nos villages, comme vous le découvrirez dans ces pages. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce magazine ! ■

Des PROJETS et des ACTIONS pour nos communes

Le Conseil départemental est le premier partenaire des communes d'Eure-et-Loir, grâce notamment au Fonds départemental d'investissement (FDI), qui permet de les accompagner dans leurs projets. Voici quelques exemples de réalisations soutenues par le Département au sein du canton de Dreux 2.

1. SAINTE-GEMME-MORONVAL

Travaux de voirie

Le Fonds départemental d'investissement a par exemple aidé la commune de Sainte-Gemme-Moronval à conduire d'importants travaux d'enfouissement des réseaux, route de Chérisy. Le chantier, d'une durée de quatre mois, était porté de longue date par

Françoise Borget, maire, et son équipe municipale. Ils ont notamment permis l'installation le long de cette voie

30 000€
investis par le Conseil départemental

d'éclairage LEDs, comme c'est le cas d'ailleurs dans l'ensemble de la commune désormais. Le Département a accompagné à hauteur de 30 000 euros ces ambitieux travaux de réfection, qui ont également permis de créer des places de stationnement. En 2023, rue Christian Valensi, ce sont les trottoirs qui ont pu bénéficier d'une réfection avec un soutien départemental. Parmi les prochains projets menés par la commune de Sainte-Gemme-Moronval, le Conseil départemental accompagnera la rénovation énergétique de la mairie.

2. MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Cadre de vie

À Mézières-en-Drouais, le Département a soutenu les travaux d'aménagement des abords de l'église Saint-Martin menés par le maire, Philippe Pommereau, et son équipe municipale. Création d'un parking engazonné et perméabilisé, d'un cheminement piétonnier sécurisé pour rejoindre la boulangerie, d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, d'aménagements paysagers... Des stationnements pour les vélos ont été créés, tandis que les emplacements des arrêts de car ont été modifiés afin de renforcer la sécurité du site. Une borne foraine a également été posée afin d'accueillir le camion du pizzaiolo ! Le Conseil départemental a accompagné à hauteur de 30 000 euros la première tranche de travaux, puis d'environ 15 000 euros la seconde phase.

45 000€
investis par le Conseil départemental



1



2



4. OUERRE

Travaux de voirie

Au sein de la commune de Ouerre, le Conseil départemental a accompagné à hauteur de 50 000 euros les travaux de réfection de la voirie. Le chantier, qui débutera en 2024, permettra

notamment d'aménager des stationnements et d'élargir les trottoirs. Afin de faciliter la circulation aux heures de départ et d'arrivée à l'école, les espaces de stationnement des cars scolaires seront également élargis. De plus, le projet prévoit la création d'un mini-giratoire dans

le but de faciliter la circulation rue de Morainville. La durée des travaux est estimée à environ 8 semaines. ■

50 000€
investis par le Conseil départemental

3. VILLEMEUX-SUR-EURE

Travaux de voirie

L'année 2023 a été le cadre de travaux de voirie menés à Villemeux-sur-Eure, rue des Guinantiers. Cette voie longue de 300 mètres a été entièrement refaite (rénovation de la chaussée, création de trottoirs et de places de stationnement...). Ce projet, d'un coût de 270 000 euros, a été accompagné par le Département à hauteur de 30 000 euros. La rue des Guinantiers part de la place Raymond Hélix, qui avait elle aussi subi d'importants travaux de rénovation l'année précédente, avec là aussi une aide départementale de 22 000 euros.

3



ZOOM sur...

Le city stade du Boullay-Mivoie

La construction du city stade représente l'un des projets majeurs menés par la commune du Boullay-Mivoie. Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a accompagné à hauteur de près de 30% la réalisation de cet équipement sportif, d'un coût total de 83 000 euros. Le terrain a également pu bénéficier de subventions de l'État et de l'Agglo du Pays de Dreux. C'est en octobre dernier que l'inauguration a eu lieu. Les jeunes de la communes et les enfants accompagnés de leurs parents aiment s'y retrouver pour des jeux de balle sur le gazon synthétique : basket, football, handball, tennis, volley, badminton ou même hockey ! L'an passé, ce sont les terrains multisports des communes de Ouerre et de Chaudon qui avaient été inaugurés, avec là-aussi un soutien du Département pour sa construction.

23 000€
investis par le Conseil départemental

Le **CONSEIL** départemental œuvre pour votre **QUOTIDIEN**



1

Infrastructures routières, enfance, collèges, enseignement supérieur, autonomie, culture...
Sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental investit au quotidien pour répondre le plus précisément possible aux besoins des Euréliens et renforcer l'attractivité de notre département.

1. AU COLLÈGE ALBERT-CAMUS D'importants investissements

En 2023, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir investit 24 millions d'euros pour la modernisation des collèges, avec pour priorités l'amélioration de la performance énergétique et l'optimisation du confort pour les élèves, enseignants et agents. Un engagement fort qui se traduit, au sein du canton

de Dreux 2, par la poursuite des investissements en faveur du collège Albert-Camus, à Dreux. En 2018, un nouveau bâtiment dédié aux sciences et à la technologie avait été bâti. Par la suite, de 2021 à 2023, le Conseil départemental a investi 2,26 millions d'euros afin, notamment, d'améliorer le système

de ventilation, de mettre en place une pompe à chaleur et d'optimiser les éclairages. Au final, c'est une économie d'énergie de 35% qui est réalisée, tout en renforçant le confort thermique. Après cette série de rénovations, la dernière séquence concerne une amélioration de l'accès depuis la rue.

2,26
MILLIONS D'EUROS
INVESTIS PAR
LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
À ALBERT-CAMUS

Le 13 octobre, Christophe Le Dorven, Jacques Lemare et Sylvie Honneur-Bücher ont visité les ponts de Mézières-en-Drouais pour la rénovation desquels le Département investit 600 000 euros.



2

2. COLLÈGE TAUGOURDEAU Les élèves profitent de la mare pédagogique

Le collège Martial-Taugourdeau, ouvert en 1993, est situé en bordure de forêt à Dreux. Dans un cadre verdoyant avec un panorama sur la vallée de l'Eure, les élèves ont la chance de pouvoir s'épanouir dans un décor propice à l'apprentissage de la nature. Fabien Lemesle et Kaci Sellami, professeurs de SVT (Sciences et Vie de la Terre), avec la bienveillance de Michel André, principal du collège, ont eu l'idée de créer une mare pédagogique dans l'enceinte de l'établissement. L'idée était de favoriser le développement des écosystèmes le plus naturellement possible. Malgré un sol de remblais datant de la construction de l'établissement, le projet a pu voir le jour lors de l'année scolaire 2021-2022 avec la participation de l'ensemble des sept classes de 6^e sur les conseils du Conservatoire des espaces naturels. Depuis, une plaine calcicole se développe autour, ainsi qu'un verger avec la plantation d'arbres fruitiers. Désormais, des plantes sauvages se sont installées, des insectes aquatiques commencent à prendre leurs quartiers !

Notre département **CULTIVE** la passion du **PATRIMOINE**

En juin 2022, à l'initiative de Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental, les élus ont adopté un ambitieux « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables ». Doté d'une enveloppe de 15 millions d'euros sur trois ans, ce dispositif vise à accompagner les communes dans leurs projets de rénovation des éléments de patrimoine : lavoirs, églises, colombiers, monuments aux morts...

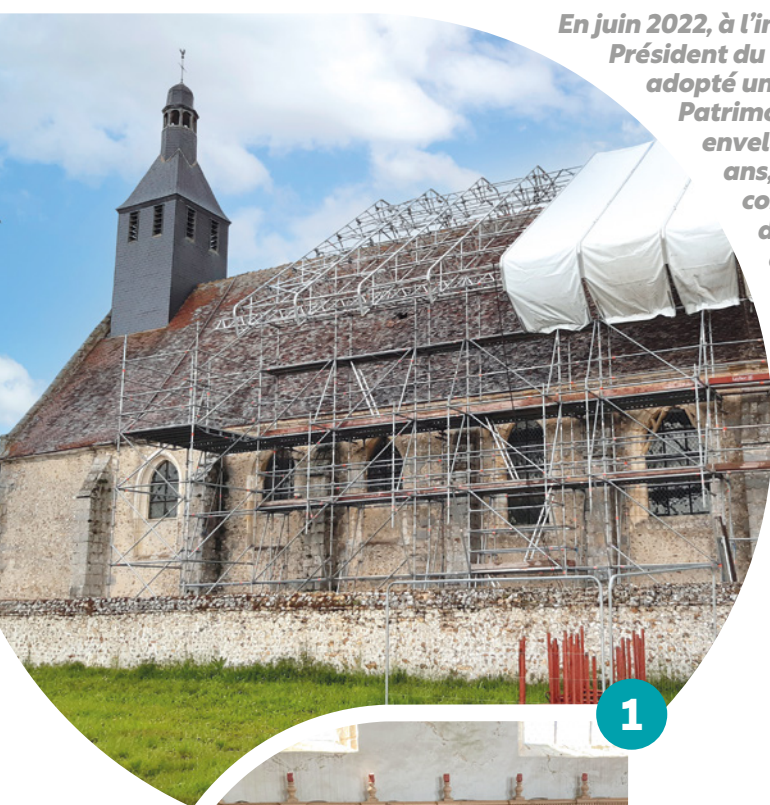
1. ORMOY

L'église Saint-Pierre : opération sauvetage

Au printemps, un échafaudage a pris place au chevet de l'église d'Ormoiy ; les premières opérations ont consisté en l'enlèvement des tuiles et lattes. Construite à la fin du XV^e siècle, composée d'une nef unique mais fermée au public en raison de sa fragilité, l'église Saint-Pierre souffrait en effet d'une couverture hors d'usage, tandis que les infiltrations d'eau, induites par le manque d'étanchéité, affaiblissaient encore davantage le bois de la charpente. Les travaux, dont la fin est prévue pour début 2025, s'avèrent donc indispensables.

Pour ce projet mené par Sylvie Challes, maire, une convention a été signée entre la commune et la Fondation du Patrimoine. Elle permet d'organiser jusqu'au 31 décembre 2024 une collecte auprès du public en faveur de la sauvegarde de l'église. Dans le cadre de son « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables », le Conseil départemental accompagne à hauteur de 172 000 euros, ces travaux estimés à 826 000 euros.

172 000€
investis par le Conseil
départemental



1



2

2. ÉCLUZELLES

Une église en péril

Dans le cadre de son « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables », le Conseil départemental soutient également la restauration de l'église Saint-Jean d'Écluzelles, fermée au public en 2019. L'édifice souffre d'infiltrations. Après des opérations d'étayage en 2019, puis de consolidation en 2021, il est désormais impératif de procéder à une restauration d'ampleur sur la charpente dans la partie ouest, autour du clocheton : réfection des toitures, restauration des charpentes, restauration des élévations... L'actuel clocheton en charpente a été rapporté postérieurement à la construction de l'église, probablement au XVIII^e siècle ; le clocher-peigne d'origine, en maçonnerie, se trouvait au sommet de la façade occidentale. Face à l'affaissement rapide de l'ensemble de la travée, le Conseil départemental mobilise une enveloppe de 92 000 euros pour accompagner la restauration de cet édifice. Pour participer au reste à financer, la commune a notamment réalisé un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine, permettant ainsi de lancer officiellement une collecte de dons.

92 000€
investis par le Conseil
départemental



ZOOM sur...

Un lieu de culte et de culture

Expositions, concerts... L'église Saint-Jean est un lieu de culture apprécié des associations locales. Inaugurée en 1626, l'église Saint-Jean d'Écluzelles est considérée comme la « petite sœur » de celle de Luray. Elle est placée sous le patronage de Saint-Jean l'évangéliste, en l'honneur de son fondateur, Jean de Sabrevois, seigneur d'Écluzelles. À l'intérieur, se trouve un monumental Christ en bois polychrome du XVII^e siècle, ainsi qu'un magnifique retable orné de trois tableaux de Claude Vignon. Deux peintures de l'Écluzelloise Maria Mesterou, artiste roumaine de renommée mondiale, complètent et enrichissent le retable. À l'issue de ces travaux, la commune souhaite que l'église Saint-Jean redevienne un lieu de culte et de culture, en lien notamment avec les artistes locaux.

Le CANTON vibre au rythme de ses ASSOCIATIONS

Engagé dans une politique de développement de l'attractivité du territoire et de mise en valeur d'une ruralité vivante, le Conseil départemental tient à soutenir les associations qui, par leur dynamisme, font vivre l'Eure-et-Loir. Le Département a mis en place un dispositif de subventions pour accompagner les associations dans leur fonctionnement. De plus, le Conseil départemental soutient les événements ponctuels qui participent au rayonnement de notre département.

1. MÉZIÈRES-ÉCLUZELLES Le Centre Nautique du Drouais : un atout touristique

Situé sur le plan d'eau de Mézières-Écluzelles, le Centre Nautique du Drouais (CND) propose du canoë, en solo ou en famille, et de l'initiation à la voile. Sur place, un vaste choix de parcours est proposé. Pour ceux qui se sentent une âme de marin et veulent goûter au vent du large, pourquoi ne pas commencer par de petits voiliers maniables et conçus pour l'apprentissage ? On peut s'initier à la voile grâce à des stages proposés aux amateurs quel que soit leur niveau. Le Centre

Nautique du Drouais est affilié à la Fédération Française de Voile. On peut y bénéficier de la meilleure formation possible pour apprendre à pratiquer la voile ou le paddle. Pour les débutants, une initiation de 30 minutes est prévue avec un moniteur. On peut ensuite embarquer pour une navigation plus longue selon ses envies.

centrenautiquedrouais.fr

2. DREUX Association Alzheimer Écoute Entraide

L'association Alzheimer Écoute Entraide - Azalée, créée il y a 20 ans, soutient plusieurs dizaines de familles dont un membre souffre de la maladie d'Alzheimer et permet d'en retarder les effets. L'objectif consiste à faciliter la mise en œuvre et le bon fonctionnement du Centre d'Accueil de Jour (C.A.J.) situé à Dreux, destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies assimilées et résidant dans la région drouaise. L'association soutient le fonctionnement du Centre d'Accueil de Jour "Azalée" qui reçoit des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres pathologies neuro-dégénératives.



1



4

3. VMEH28

Visiteurs des malades d'établissements hospitaliers d'Eure-et-Loir

Passer une demi-journée par semaine auprès des malades ou des personnes âgées, telle est la vocation de l'association des Visiteurs des malades d'établissements hospitaliers d'Eure-et-Loir (VMEH28). Ses bénévoles contribuent à lutter contre la solitude des malades à l'hôpital et des personnes âgées en maison de retraite. L'association recherche des bénévoles en Eure-et-Loir pour renforcer ses rangs.

4. LE BOULLAY-THIERRY

Les Amis du patrimoine veillent sur leur village

L'association des Amis du patrimoine du Boullay-Thierry (APBT), présidée par Bernard Cottin, fêtera l'an prochain ses vingt ans. Elle a pour objectif de faire connaître et entretenir le patrimoine bâti, comme l'église Saint-Lubin des XIII^e et XIV^e siècles, qui a bénéficié d'une restauration. L'association se charge de l'entretien du cimetière des Châtellains et veille sur son patrimoine vert, comme l'allée des tilleuls, labellisées, en 2022, « Ensemble arboré remarquable ». L'association compte 70 adhérents cotisants et 120 sympathisants. Elle organise des manifestations et des expositions autour de ces deux thèmes, un voyage annuel, et projette une exposition pour le 11 novembre sur les écoliers orphelins de la Grande Guerre à l'école du Boullay-Thierry.



ZOOM

La chapelle Saint-Evrout

Saint-Evrout est un hameau de la commune de Villemeux-sur-Eure, situé à quelques kilomètres du bourg, en pleine campagne. Le village est mentionné pour la première fois en 1150. Une chapelle, dédiée au Saint, y a été édifiée en 1604, date figurant sur l'autel au côté des armoiries supposées être celles du seigneur de Chaudon. En 1738, le pouille du diocèse de Chartres mentionne la chapelle de Saint-Evrout, située sur la paroisse de Villemeux-sur-Eure, comme étant l'endroit de la nomination de l'abbé de Coulomb. Le lundi de Pâque 1914, a eu lieu le dernier pèlerinage annuel à la chapelle.

Aux alentours de 1933, les statues de la chapelle en ruine furent transférées vers l'église paroissiale Saint-Maurice de Villemeux. La statue en bois de Saint-Evrout mesure 80 cm. Elle est datée du XVI^e siècle et est classée au titre d'objet, depuis le 25 juillet 1963. Saint-Evrout est né à Bayeux, en 627, et est mort à Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois, le 29 décembre 706 ou 707. Il créa un ermitage en forêt d'Ouche. Il fonda plusieurs monastères. Sa sainteté, confirmée par des miracles, rendit florissante l'abbaye d'Ouche. Au XII^e siècle, ses reliques furent dispersées, un pèlerinage fut créé en son honneur au village de Pré-Saint-Evrout, en Eure-et-Loir. Saint-Evrout était invoqué pour des maladies cutanées, des hémopathies, la fièvre, la folie, le rachitisme, la protection des troupeaux ainsi que les éruptions de boutons cutanés justement nommés « Fleurs de Saint Yvrou ». L'association Saint-Evrout Terre d'Histoire restaure la chapelle et le puits communal du hameau.



Le « Marchis », ou mare du Boullay-Thierry, avait perdu de son attrait pour cause d'envasement et d'érosion des berges. Le maintien du niveau de l'eau nécessitait des pompages d'eau douce, opération peu performante en termes financier et environnementaux. En mai 2021, le système de captage des eaux de pluie a été modifié. Il permet désormais de drainer près de 5 000 m² de surface et d'alimenter la nappe d'eau pour un remplissage naturel du Marchis. À l'été 2022, des travaux d'assainissement du plan d'eau et de ses berges ont été réalisés avec un appui significatif du Conseil départemental et le concours actif d'habitants de la commune. La chaleur du mois d'août 2022 a provoqué une forte évaporation et le séchage de la vase. Dès la rentrée de septembre, près de 350 m³ de vase ont été extraits avant le curage du plan d'eau. Un ponton, en bois d'acacia et chêne, a été installé, avant la plantation des végétaux. Depuis le printemps 2023, le public peut admirer la recomposition de cet espace et la variété des 750 plantes nouvellement implantées sur les berges. Coût total de l'opération : 63 000 euros, accompagnés à hauteur de 18 500 euros par le Conseil départemental.